



Rapport de la 2^{ème} Session de la Plateforme Afrique Centrale pour la Réduction des Risques de Catastrophe en Afrique Centrale (PfAC – RRC -02)

Libreville, du 23 au 25 octobre 2013

Plan de présentation

1. Contexte
2. Objectifs de la 2^{ème} Session de la Plateforme
3. Participation
4. Déroulement des travaux
 - i. Cérémonie d'ouverture
 - ii. 1^{ère} journée des travaux
 - iii. 2^{ème} journée des travaux
 - iv. 3^{ème} journée des travaux
5. Annexes
 - i. Agenda de la 2^{ème} Session de la plateforme
 - ii. Liste des participants

1. Contexte

Le 13 juin 2012, les Ministres en charge de la Gestion des Risques de Catastrophes des Etats membres de la CEEAC avaient adopté la Stratégie Régionale Afrique Centrale pour la Prévention des Risques, la Gestion des catastrophes et l'Adaptation aux Changements Climatiques, assorti de son cadre d'action pour sa mise en œuvre qui s'inscrivent dans la ligne droite du CAH 2005-2015 « **Construire des Nations et des Communautés résilientes face aux catastrophes** », de la Stratégie Régionale Africaine et de son Programme d'Action Elargi pour sa mise en œuvre (2006 – 2015).

Dans le cadre des responsabilités incombant aux CERs de coordonner les initiatives des Etats dans la mise en œuvre du CAH et de la stratégie Régionale Africaine de réduction des risques de catastrophes (RRC), la CEEAC avait mis en place et organisé, en octobre 2012 à Douala au Cameroun, sa première session de la plateforme sous régionale pour la réduction des risques de catastrophe.

L'objectif fixé à ce premier forum était de s'accorder avec les points focaux des Etats et les différents partenaires sur un certain nombre d'actions prioritaires à mettre en œuvre pendant les années restant à parcourir avant la fin de la décennie 2005 – 2015 et la mise en place d'un plan d'action régional de RRC.

Malgré le retard enregistré dans la mise en œuvre des dispositions pertinentes du Cadre de Hyōgo, la rencontre de Douala était aussi l'occasion pour les acteurs de la sous région à partager les informations en rapport avec le cadre post 2015 et se préparer sur le processus consultatif relatif à cette projection des 10 prochaines années, tirant ainsi des leçons de la léthargie qui a caractérisé la sous-région pendant la décennie en cours dans le domaine de la RRC.

La 2^{ème} Session de Libreville placée sous le thème « **Relever les défis liés aux prévisions climatiques et à la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)** »

s'était fixé 3 objectifs principaux qui ont orienté les travaux pendant les 3 jours de la session.

2. Objectifs

OS1 : Arrêter une démarche standard à suivre et un ensemble d'activités à réaliser par les acteurs des Etats sur la base des produits d'ACMAD et des Directions des météo nationales afin passer des données des prévisions climatiques saisonnières aux activités inclusives de prévention des risques ;

Activités du jour 1

OS2 : Examiner le parcours réalisé par la sous région Afrique Centrale (en termes de succès et de faiblesses) dans la mise en œuvre du CAH1 ainsi que tous les autres instruments s'y rapportant y compris le reporting du CAH ;

Activités du jour 2

OS3 : Récolter des idées des acteurs de la sous région Afrique Centrale afin de contribuer à consolider la vision africaine du cadre post-2015.

Activités du jour 3

3. Participation

La 2^{ème} session de la plateforme régionale Afrique Centrale de Libreville a connu la participation de :

-Points focaux nationaux de RRC et assimilés : 8 Etats membres de la CEEAC (la Guinée Equatoriale et la RCA n'ont pas été représentées)

-Points focaux nationaux de la CCNUCC : 3 Etats (Congo, Gabon, RDC)

-Points focaux nationaux en charge des questions de l'eau : 4 Etats (Burundi, Gabon, Sao Tomé e Principe et Tchad)

-Les points focaux nationaux en charge de l'agriculture : 3 Etats (Congo, Guinée Equatoriale, RDC)

-CEEAC : 1

-UNOCHA : 5

-PNUD : 1

-UNISDR : 2

-FICR : 1

-Les Invités : Experts volcanologues : Cameroun et Gama (OVG) : 2

Expert chercheur de l'Enseignement supérieur : 1

Météo nationale Gabon : 1

La participation se présente ainsi qu'il suit en termes de répartition par secteur et par pays :

N°	Pays	PF RRC/DPC	PF Climat	PF Eau	PF Agricult.	Experts et Invités	Total par pays
01	Angola	1					1
02	Burundi	2		1			2+1
03	Cameroun	1					1
04	Congo Brazza	2	1		1		3+1
05	Gabon	1	1	1			3

06	Guinée Equat.				1		1
07	RCA						0
08	RDC	1	1		1		3
09	Sao Tomé & P.	1		1			2
10	Tchad	1		1			2
11	CEEAC					1	
12	OCHA					5	
13	UNISDR					2	
14	PNUD					1	
15	OVG Goma					1	
16	Chercheur Lac Nyos					1	
17	FICR					1	
18	Chercheur Enseignement Sup.					1	
	Total par secteur	10/8 Etats	3 Etats	4 Etats	3 Etats	12 personnes	

4. Déroulement des travaux

4.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture était présidée par Monsieur Jean François NDONGOU, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation de la République Gabonaise.

Quatre discours ont été prononcés à cette occasion par le Représentant de l'UNISDR, le Directeur Général de la Prévention des Risques de Catastrophes et Point focal national de prévention des risques de catastrophes du Gabon, le Secrétaire Général adjoint chargé du Département Programme, Budget, Administration et Ressources Humaines de la CEEAC et le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation de la République Gabonaise.

L'ensemble des mots des officiels a été de manière générale centré sur les souhaits de bienvenue au Gabon, le rappel de quelques événements importants de la sous-région, notamment l'explosion du dépôt de munitions à Brazzaville du 4 mars 2012, les inondations et autres catastrophes enregistrées ici et là dans la sous région, le déplacement forcé des milliers de personnes du fait des conflits armés en RDC et en RCA, la léthargie qui a caractérisé la sous région dans la mise en œuvre des priorités du CAH ainsi que les déficiences en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophes, le rappel des enjeux de la question de la gestion des catastrophes en Afrique centrale et l'intérêt particulier que doivent accorder les Etats dans ce domaine, le vœu de faire de la prévention des risques de catastrophes une priorité des Etats d'Afrique centrale,...

4.2. Travaux de la 1^{ère} journée : 23 octobre 2013

Session 1 : Les prévisions climatiques saisonnières valables pour la période octobre-novembre-décembre 2013 en Afrique centrale.

Facilitateurs : Youcef-Ait CHELLOUCHE, Directeur Adjoint du Bureau UNISDR Afrique et le Directeur de la Météo nationale du Gabon.

Ces prévisions, valables pour le dernier trimestre 2013, présentent une variabilité climatique pour la période de référence sus-indiquée. On note une variation des pluies saisonnières influencées par les océans. La probabilité des précipitations est supérieure aux normales sur les îles et les parties côtières des pays d'Afrique centrale. S'agissant des écoulements, ils sont supérieurs aux normales saisonnières sur le sud du Bassin du Congo, où de forts débits sont liés aux fortes précipitations.

Par conséquent, une zone de vigilance modérée pour de fortes précipitations est déclarée pour le sud de la République du Congo et du Cameroun, le Gabon et le Sud-ouest de la RDC.

Par ailleurs, la vigilance faible est déclarée pour de fortes précipitations pour la partie Est de la RDC.

Il a été mentionné que le nord du Cameroun pour cette période est considéré comme hors saison parce que cette partie était concernée par les prévisions (JAS) c'est-à-dire les mois de Juillet-Aout- Septembre.

Après les échanges et les travaux en groupes, les résolutions et recommandations suivantes ont été formulées :

a. La démarche à suivre et les activités à réaliser pour passer des données des prévisions climatiques saisonnières aux activités inclusives de prévention des risques

- Analyser et exploiter des données par une structure ad hoc ou par le point focal désigné ;
- Editer des Bulletins hydro météorologiques tous les 10 jours ;
- Partager l'information avec toutes les Plateformes déconcentrées et tous les acteurs impliqués dans la RRC (Gouvernement, ONGs, Société civile et Organismes internationaux) en définissant les mesures à prendre ;
- Identifier des zones à risques et organiser des campagnes de sensibilisation;
- Concevoir des messages spécifiques selon les destinations et les thématiques ;
- Diffuser des messages par les canaux habituels (radio et télévision publique ou privée, radios communautaires, etc.) et le cas échéant, lancer l'alerte ;
- Mettre en place un système d'information selon les groupes spécifiques : agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs ... ;
- Maintenir la surveillance.

b. Les principaux problèmes liés à la mise en œuvre des activités de RRC en rapport avec les changements climatiques dans les États membres de la CEEAC :

- Manque de structures multisectorielles de Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes pouvant s'occuper du développement des produits climatiques en fonction des utilisateurs ;
- Inexistence de plate forme nationale de RRC au niveau de certains pays

- Non implication des medias et d'autres canaux de transmission des messages ;
- Insuffisance de ressources financières, matérielles et humaines dédiées à la Prévention des Risques et Gestion des catastrophes ;
- La lourdeur administrative;
- Absence de la Culture de Prévention ;
- Absence des Plans de Contingence et des plans stratégiques nationaux de RRC ;
- Absence de réseaux des Parlementaires, des Femmes et Jeunes dans la RRC.

c. Les solutions préconisées pour relever les défis :

- Accélérer la mise en place des plateformes nationales de RRC ou redynamiser les activités de celles qui existent déjà et renforcer les activités des groupes de travail changement climatique pour l'analyse et la diffusion d'informations en rapport avec les prévisions météorologiques saisonnières.
- développer par approche participative de différents canaux de transmission des messages y relatifs, à savoir: les médias audiovisuels, les relais communautaires, la Croix-Rouge locale, les institutions religieuses, les autorités politico-administratives, les connaissances traditionnelles.
- Renforcer le plaidoyer auprès des Gouvernements, Partenaires techniques et financiers, du secteur privé, ONGs et Communautés pour allouer un budget dédié aux institutions des prévisions météorologiques.
- Mettre en place des Plans de contingence Nationaux et des plans stratégiques nationaux de RRC.
- Mettre en place des Réseaux des Parlementaires, Femmes, Jeunes, société civile, handicapés.....
- Renforcer des capacités des membres des Plateformes Nationales

d. Recommandations

En direction de la CEEAC

R1. Accélérer les démarches relatives à la mise en place du Centre Climatique Régional.

En direction des Etats

R2. Mettre en place et/ou prévoir, au sein des plateformes nationales des groupes de travail multisectoriel s'occupant du développement (analyse et exploitation) des produits météorologiques qui auront pour mission spécifique de concevoir des messages spécifiques et les diffuser par les canaux appropriés (radio et télévision publique ou privée, radios communautaires, etc.) tout en impliquant les autres acteurs (ONGs, Société civile et Organismes internationaux) en définissant les mesures à prendre.

R3. Appuyer la mise en place et/ou la modernisation des installations météorologiques et renforcer les capacités techniques des opérateurs météorologiques nationaux.

R4. Faire un Plaidoyer auprès des gouvernements, Partenaires techniques et financiers, les privés, ONGs et Communauté pour allouer un budget dédié aux institutions des prévisions météorologiques.

4.3. Travaux de la 2^{ème} journée : 24 octobre 2013

Session 2 : Le Changement climatique en Afrique et l'impact sur les risques de catastrophes naturelles

Facilitateur : Mme Ioana Creitaru, PNUD Genève

Mme Creitaru a édifié les participants sur la situation des catastrophes dans le monde en général et en particulier dans les pays de l'Afrique centrale où elle a relevé des situations préoccupantes au moment où les capacités des institutions nationales en charge de la prévention des risques et gestion des catastrophes restent faibles ainsi que les possibilités de financement des activités de RRC :

- Plus de 325 millions de personnes vivront en extrême pauvreté et habiteraient 49 pays les plus exposés aux risques des catastrophes dont la majorité se trouverait en Asie du Sud et l'Afrique Sub-Saharienne d'ici 2030 (Source : ODI 2013 *The geography of poverty, disasters and climate extremes in 2030*, <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8633.pdf>) ;
- Les 11 pays les plus au risque de pauvreté associée aux catastrophes, dont 8 en Afrique: Bangladesh, RDC, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Nepal, Nigeria, Pakistan, Sudan du Sud, Sudan, Uganda (idem)
- Les autres 10 pays ayant des populations au risque, dont 8 en Afrique: Benin, Central African Republic, Chad, Gambia, Guinea Bissau, Haiti, Liberia, Mali, North Korea and Zimbabwe (idem)
- Changement climatique: Son impact sur le risque de catastrophes : (1) Les phénomènes climatiques conditionnent la vulnérabilité à l'égard des phénomènes extrêmes futurs en modifiant la résilience, la capacité de résister et les moyens de s'adapter et (2) L'évolution du climat modifie la fréquence, l'intensité, l'étendue, la durée et le moment d'apparition des phénomènes climatiques extrêmes, et peut porter ces phénomènes à des niveaux sans précédentLe nombre de catastrophes liées au climat a augmenté de 50% durant la dernière décennie tandis que leur nombre moyen par an a augmenté de près de 40% depuis 1990 ;
- Depuis 1980, les pertes dues aux catastrophes naturelles ont pris des allures inquiétantes causant 20 milliards de dollars de pertes en termes de dommages pour plus ou moins 500 cas de catastrophes enregistrées ;
- 125 cas de catastrophes sont survenues en Afrique chaque année entre 2001 et 2010 (en moyenne deux cas de catastrophes importantes / semaine) ;
- Les catastrophes contribuent à une perte annuelle d'une valeur de 3 à 15% du PIB dans les pays africains ;
- Les risques géologiques sont moins importants et sont surtout concentrés le long de la Vallée du Rift (tremblement de terre de 2009 au Malawi) ;
- Les risques de glissement de terrain sont causés par de fortes précipitations et d'érosion suite à la déforestation et manque de gestion durable des terres.

- L'augmentation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les tempêtes sont une menace pour les zones côtières de basse altitude.
- Capacités en matière de RRC en Afrique : 34 pays d'Afrique ont mis en place des Plates-formes nationales ou mécanismes équivalents ; 25 pays ont des politiques et des stratégies nationales pour la réduction des risques de catastrophe ; 13 pays ont alloué des ressources pour la réduction des risques de catastrophe dans le budget national
- Augmentation du niveau de financement dédié à la GRC qui provient de sources de financement de l'adaptation au changement climatique, tels que: le Fonds d'adaptation ; le Fonds pour les pays les moins avancés ; le Programme pilote pour la résilience climatique
- Au niveau global, entre 2003 et 2011, un total de 347 projets d'adaptation ont été approuvés, ce qui représente environ 1 milliard de dollars en financement (Source : ODI 2013, <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8574.pdf>)
- Entre 2008 et 2012, 42 pays dans le monde ont bénéficié du soutien à travers le Fonds d'adaptation pour des activités RRC ciblées, avec les 20 premiers bénéficiaires représentant 68% du montant total approuvé (idem)
- Les projets RRC financés à travers des sources de financement dédiées à d'adaptation coïncident souvent avec la création d'un Programme national d'action pour l'adaptation (qui se concentre souvent sur les systèmes d'alerte précoce) (idem)

Session 3 : Cadre Stratégique de RRC des Sociétés Nationales de la Croix Rouge Afrique Centrale

Facilitateur : Mme Josuane TENE

La présentation de Madame TENE a été axée sur :

- Analyse de la situation des catastrophes en Afrique centrale
- Objectif du cadre stratégique pour les Sociétés Nationales Croix-Rouge d'Afrique Centrale

Dans leurs rôles d'auxiliaires des pouvoirs publics, les Sociétés Nationales Croix-Rouge de l'Afrique Centrale avec l'appui de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont identifié quatre domaines stratégiques où elles peuvent commencer à faire une différence en s'inscrivant utilement dans les axes d'orientations de la CEEAC dans le but d'accompagner les efforts des Etats :

- Education et sensibilisation ;
- Engagement communautaire ;
- Renforcement des Capacités ;
- Expansion des partenaires.

Quelques activités prioritaires à entreprendre ont été identifiées dans ces différents domaines. On peut citer entre autres

Dans le domaine Education et sensibilisation

- Des campagnes d'éducation et de sensibilisation dans les écoles ;
- L'introduction de la RRC dans les programmes scolaires ;
- Dans le domaine engagement communautaire :

- Travail avec les communautés pour une meilleure compréhension des risques et des mesures de protection et de Réduction des risques ;
- Dans le domaine du renforcement des capacités :
 - Intégration du concept de RRC dans tous les programmes des Sociétés Nationales
 - le renforcement des capacités des volontaires ainsi que du personnel ;
- Dans le domaine de l'expansion des partenaires :
 - Le plaidoyer pour la mise en place des plates formes nationales au niveau de chaque Gouvernement là où il n'en existe pas encore.

Session 4 : Regard sur les progrès réalisés et les lacunes rencontrées dans la mise en œuvre du CAH

Facilitateur : Jean Théodore EFOLOTE

Le 13 juin 2012, les Ministres en charge de la Gestion des Risques des Catastrophes (GRC) des Etats membres de la CEEAC, avaient adopté la Stratégie Régionale Afrique Centrale pour la Prévention des Risques, la Gestion des catastrophes et l'Adaptation aux Changements Climatiques, assorti de son cadre d'action pour sa mise en œuvre qui s'inscrit dans la ligne droite du CAH 2005-2015 « **Construire des Nations et des Communautés résilientes face aux catastrophes** », de la Stratégie Régionale Africaine et de son Programme d'Action Elargi pour sa mise en œuvre (2006 – 2015).

La session qui a conduit aux travaux en groupe consistait à examiner les progrès réalisés par les Etats de la sous région ainsi que les lacunes aux quelles ils sont confrontés dans la mise en œuvre du CAH1.

Après les échanges et les travaux en groupes, le rapport consolidé enregistre les acquis et faiblesses suivants :

A. Au niveau sous régional

A.1. Progrès enregistrés

- Adoption en mars 2007 à Brazzaville par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEEAC de la Politique générale de la sous-région en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles qui traite des questions spécifiques liées à la RRC
- Adoption en 2012 d'une stratégie sous régional conformément aux engagements du CAH, assorti de son cadre d'action (Plan d'action de Yaoundé) pour sa mise en œuvre ;
- Mise en place d'une Plateforme sous régionale Afrique centrale pour la RRC ;
- Adoption d'un Plan d'Action de Préparation et de Réponse aux Catastrophes ;
- Organisation des forums annuels de Prévision Climatique Saisonnière pour la Prévention des Catastrophes ;
- Organisation des consultations régionales annuelles sur la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique Centrale en partenariat avec l'UNOCHA ;
- Coopération stratégique et opérationnelle avec UNISDR, PNUD, UNOCHA et ACMAD ... pour le renforcement de ses capacités en vue de mieux soutenir les Etats

- Allocation progressive et significative des ressources propres du Secrétariat Général de la CEEAC à la GRC ;
- Processus en cours de la création d'un Centre Climatique Régional ;
- Initiative en cours de création d'un réseau de Parlementaires ;
- Formation de deux journalistes (Camerounais et Gabonais) sur la Communication en matière de RRC dans le cadre du Programme ECHO ;
- Le Master (CAMEROUN) en Gestion des catastrophes qui était national est devenu sous- régional ;
- Implication et bonne collaboration entre les responsables RRC et ceux en charge du climat, de la gestion de l'eau et du domaine agriculture.

A.2. Faiblesses

- Mécanisme de coordination récemment mise en place (2012) avec faibles capacités de suivi et d'appui aux Etats ;
- Déficit de Communication avec les Etats
- Manque de répercussions et mise en œuvre des recommandations dans le cadre des rencontres RRC
- Absence des banques des données
- Faible capacité de mobilisation des Ressources (Financières, humaines, logistiques)

B. Au niveau des Etats

Priorité 1 : La RRC comme une priorité nationale et locale avec une base institutionnelle solide pour la mise en œuvre

- L'intégration de la thématique RRC dans le document de stratégie de lutte contre la pauvreté en RDC, au Tchad, au Burundi et au Gabon. Il y a lieu de noter que comparativement aux années avant 2015, la question de prévention des risques est aux chapitres des réunions à tous les niveaux, malgré l'absence des décisions formelles et une implication très faible ;
- Une collaboration relativement fluide entre les plateformes nationales et les ministères sectoriels ;
- Presque tous les Etats disposent d'un cadre législatif pour la RRC
- Trois Etats sur dix ont développé une stratégie nationale pour la prévention des risques.
- Quatre pays sur dix disposent d'une Plateforme Nationale de RRC fonctionnelle.
- Tous les Etats essayent de prévoir au budget national des ressources pour la Prévention des Catastrophes
- Des efforts de décentralisation des activités des plateformes de prévention des risques ont été relevés dans les pays qui en disposent.
- Les autres pays disposent pour la plupart des mécanismes d'intervention humanitaire, mais qui ne prennent pas en compte suffisamment la RRC.

En termes de faiblesses, Les Etats d'Afrique Centrale ont totalement avalisé les faiblesses contenues dans le document de l'évaluation faite au niveau africain avec l'ensemble des autres sous régions. Cette faiblesse est manifeste du fait que la

plupart des Pays ne disposent pas encore des PFN (Tchad, RDC, Guinée Equatoriale, RCA, Congo Brazza, Sao-tomé et Princes, Angola etc.).

Priorité 2 : L'identification des risques : identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les activités d'alerte précoce

La sous région est caractérisée par une connaissance très peu précise des aléas en raison de l'inexistence de données issues des évaluations générales des risques. Toutefois, on note des efforts globaux et sectoriels d'identification d'aléas et d'évaluation et surveillance des risques majeurs comme le lac Nyos au Cameroun et les volcans Nyamurangira et Nyirangongo de Goma en RDC qui disposent des observatoires et un personnel qualifié. Les services nationaux de la météorologie essayent tant bien que mal à observer le climat et produire des alertes.

En termes de faiblesses, tout en acceptant globalement celles mises en évidence par l'évaluation du niveau africain, il y a lieu de relever, en Afrique Centrale, comme indiqué précédemment à la session 1 relative à l'utilisation des prévisions climatiques saisonnières,

- Le manque de structures spécifiques à cette tâche et un problème des ressources tant matérielles, humaines que financières ;
- La non exploitation des résultats des travaux de recherche produits dans les universités et institutions en rapport avec les aléas, les risques et les vulnérabilités des populations ;
- La non mise à profit des canaux de communication (média et autres institutions comme les institutions religieuses capables de relayer l'information) réduit les capacités de recueil et de diffusion des informations sur les catastrophes ;

Priorité 3 : La gestion des connaissances : utiliser les connaissances, l'innovation et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de résilience à tous les niveaux

Il y a lieu de noter :

Un début d'implication et de sensibilisation des médias dans quelques Etats en ce qui concerne le rôle qu'ils doivent jouer en matière de RRC. En plus du Burundi, la RDC dispose d'un réseau des Journalistes RRC

La Journée Internationale de Prévention des Catastrophes (JIPC) est utilisée comme plage de sensibilisation et de formation de masse dans la plupart des pays.

Au plan infrastructurel, initiation de la création par le Cameroun d'un Centre Régional de Protection Civile dont les activités ont démarré en 2010 avec des cours de formation continue. La recommandation des ministres en charge de la RRC lors de l'adoption de la Stratégie Sous Régionale, pour que le Centre Régional de Protection Civile de Yaoundé devienne un Centre d'Excellence spécialisé de la CEEAC.

La création depuis près de 10 ans d'un Master en sécurité, défense, gestion des conflits et des catastrophes à l'Université de Yaoundé II au Cameroun.

Des initiatives en cours dans quelques pays à l'effet d'intégrer la RRC dans les programmes d'enseignement du primaire et du supérieur. Trois pays ont déjà la RRC dans le Cours universitaire (Cameroun, Gabon, Burundi)

En termes de faiblesses, Les Etats d'Afrique Centrale ont avalisé les faiblesses contenues dans l'évaluation faite au niveau africain.

Priorité 4:La Réduction des Risques sous-jacents

Comme signalé précédemment, quelques pays de la sous région ont su bien intégrer les questions de la RRC dans les documents de stratégie de lutte contre la pauvreté qui traite aussi des aspects du changement climatique, de l'environnement, de la gestion des forêts et de la terre, de l'eau...

Des efforts manifestes dans quelques pays, notamment en ce qui concerne la collaboration entre les ministères sectoriels dont ceux de l'aménagement du territoire, de l'Intérieur, de l'Environnement, des infrastructures ...

Au niveau sanitaire et agricole, une tendance généralisée de collaboration limitée malheureusement à la réponse aux crises.

La collaboration étroite au Cameroun entre le secteur énergétique et des affaires sociales avec la Plateforme nationale.

L'existence au Burundi d'un effort d'établissement d'une synergie active entre la RRC et l'ACC dans certains secteurs d'activités; ainsi qu'une coopération permanente avec les partenaires au développement aux fins de réduire l'insécurité alimentaire.

En termes de faiblesses, Les Etats d'Afrique Centrale ont avalisé les faiblesses contenues dans l'évaluation faite au niveau africain.

Priorité 5 : Renforcement de la préparation des Catastrophes:

En rapport avec cette priorité, les Etats de l'Afrique Centrale notent quelques avancées :

Presque tous les Etats disposent d'un mécanisme plus ou moins formel de réponse aux catastrophes, bien que ne répondant pas, tous, aux règles de succès

Cinq pays sur dix ont un Plan de Préparation et réponses aux catastrophes ;

Deux pays sur dix ont un Plan de Contingence National de Réponse aux Catastrophes.

Seul le Burundi dispose :

- ✓ D'un Plan de Contingence pour la gestion des urgences, assorti des Plans d'Organisation des Secours (ORSEC) et Des plans d'urgence provinciaux ;
- ✓ Des plans d'urgence sectoriels en cours d'élaboration pour la santé, l'éducation et de l'agriculture,
- ✓ A organisé quelques exercices de simulation du Plan de contingence pour les membres des plates-formes provinciales.

Le Gabon a élaboré un Plan de Contingence National en attente de validation.

Le Cameroun organise chaque année un exercice pour la revue de son plan et que le Fonds d'urgence mis en place dispose d'un guichet humanitaire pour une réponse rapide aux catastrophes.

Certains ministères sectoriels comme celui de la santé a élaboré des plans spécifiques de riposte aux épidémies ;

Dans tous les Etats, les Sociétés nationales de CR ont mis en place des plans d'intervention tant au niveau national que local et organisent tant bien que mal des exercices de simulation.

En termes de faiblesses, Les Etats d'Afrique Centrale ont avaisé les faiblesses contenues dans l'évaluation faite au niveau africain.

Recommandations en rapport avec la session 4 sur la mise en œuvre du CAH

En direction de la CEEAC

R1. Mettre en place un comité de pilotage chargé de mobiliser les fonds pour la mise en œuvre du Plan d'Action de Yaoundé.

R2. Instituer la Conférence annuelle des Ministres en charge de Gestion des risques des catastrophes.

R3. Faciliter la mise en place d'un réseau de Parlementaires de RRC en Afrique Centrale.

En direction des Etats

Priorité 1 :

R4. Intégrer la thématique RRC dans le document national de stratégie de lutte contre la pauvreté ;

R5. Accélérer la mise en place des plateformes nationales RRC d'ici fin 2014 ainsi que des plans stratégiques nationaux ;

Priorité 2 :

R6. Renforcer les capacités des structures en charge des évaluations et des alertes par la facilitation de l'intégration, en amont des universités et institutions de recherche et en aval des médias et autres canaux de communication

R7. Mobiliser les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires pour la production des cartes des zones à des risques et mettre en place des systèmes d'alertes adaptés.

Priorité 3 :

R8. Introduire progressivement les notions de RRC dans les cursus scolaires et universitaires dans tous les Etats de la sous région.

R9. Développer des réseaux nationaux des communicateurs en prévention des risques de catastrophe.

Priorité 4 :

R10. Elaborer ou actualiser les dispositions liées aux études d'impacts environnementaux et aux schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme des Etats.

Priorité 5 :

- R11.** Mettre en place ou renforcer les structures de coordination multisectorielles de préparation et de réponse ;
- R12.** Elaborer des plans nationaux de préparation et de réponse.
- R13.** Procéder aux exercices de simulation.

Défis de la sous région Afrique Centrale d'ici fin 2014

- 1. En rapport avec la priorité 1, les Etats se sont engagés à :**
 - Mettre en place urgemment des plateformes nationales multisectorielles ;
 - Formuler des stratégies ou des plans ;
 - Organiser des ateliers de sensibilisation sur la problématique de la RRC ;
 - Créer une ligne budgétaire dans les budgets nationaux destinée aux activités DE RRC

- 2. En rapport avec la priorité 2, les Etats se sont engagés à :**
 - Produire des cartographiques des risques avec l'appui des PTF ;
 - Procéder à la formation des observateurs de climat

- 3. En rapport avec la priorité 3, les Etats se sont engagés à :**
 - Développer des réseaux de communication en RRC ;
 - Introduire de façon progressive des notions de RRC dans les programmes scolaire et universitaire

- 4. En rapport avec la priorité 4, les Etats se sont engagés à :**
 - Elaborer ou actualiser les dispositions liées aux études d'impact environnemental et au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme

- 5. En rapport avec la priorité 3, les Etats se sont engagés à :**
 - Mettre en place ou renforcer les structures de coordination multisectorielle de préparation et de réponse
 - Elaborer des plans de préparation et de réponse
 - Procéder aux exercices de simulation

4.4. Travaux de la 3^{ème} journée : 25 octobre 2013

Session 5 : Réporting du CAH

Facilitateur : Youcef Ait-CHELLOUCHE

Le facilitateur a fait savoir de manière globale, les faiblesses qui caractérisent les pays de la sous région qui ne font pas savoir ce que font leurs Etats en rapport avec la RRC. Plusieurs activités sont réalisées, à tous les niveaux, mais ne font pas l'objet de rapport.

Il a rappelé l'existence, en ligne, des supports de reporting dans le site de l'UNISDR en précisant que l'élaboration du rapport pays ne doit pas être l'affaire d'une seule structure nationale, mais une compilation des données de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux (Gouvernement, collectivités locales, les privés, les Organisations de la Société Civile en l'occurrence la Croix-Rouge), ...

Il a ensuite édifié les participants sur l'existence d'un outil d'évaluation qui implique les gouvernements locaux dans le reporting du CAH. A ce sujet, il a invité les points focaux des Etats membres de la CEEAC à faciliter l'implication des autorités locales par l'inscription à la campagne « **des Villes résilientes** ». Une évaluation qui se fait à travers un questionnaire, outil d'auto évaluation à l'usage des autorités locales.

Après des échanges nourris et enrichissants, les points focaux se sont engagés à faciliter l'implication des autorités locales à l'usage de l'outil d'évaluation. Toutefois, les points focaux ont noté le défaut de connexion internet qui est un réel handicap pour eux pour l'utilisation de cet outil en ligne.

Session 6 : Réflexions pour des contributions au CAH2

Facilitateur : Youcef Ait-CHELLOUCHE

Les participants ont suivi l'exposé sur la démarche lancée lors de la Global platform de Genève du mois de mai dernier consistant à réunir des idées pour le futur cadre dit cadre post-2015. Il a insisté sur le fait qu'en dépit des propositions retenues dans les précédents documents, il serait important de relever la vision de l'Afrique Centrale et les nouveaux enjeux à intégrer pour le cadre d'après 2015. Les participants étaient invités à un exercice d'imagination de la situation de la sous région pendant les prochaines années, les risques auxquels les communautés pourraient être exposées et la manière de les aborder.

Après échanges et travaux en groupes, les participants à la 2^{ème} session de la plateforme régionale Afrique Centrale ont suggéré les contributions suivantes :

Continuité du CAH1

Conscients du retard avec lequel ils ont commencé à s'engager dans la mise en œuvre des priorités du CAH, les Etats de l'Afrique Centrale souscrivent à la continuation de celui-ci et le prochain cadre ne viendra que compléter ou renforcer le premier.

Durée du futur cadre

L'échéance de 10 ans a été bien réfléchie et elle convient pour le prochain cadre.

Gouvernance de la RRC

Le traitement actuel des questions de la RRC autour des plateformes nationales qui sont des organes consultatifs n'est pas adapté aux défis actuels qui ont besoin des organes capables d'influencer significativement l'agenda de la RRC au niveau des pays.

En effet, bien qu'elle ne soit pas un secteur spécifique mais plutôt un domaine transversal touchant plusieurs secteurs, la RRC a aujourd'hui besoin d'un

« **ministère gouvernemental à part entière** » pour gérer le mainstreaming de la réduction des risques et sa mise en application. Cette suggestion exprimée par les acteurs sectoriels, traduit les frustrations des techniciens de la RRC qui n'ont pas bénéficié d'une écoute politique organisée et durable pour assurer la prise de décision sur la réduction des risques. Ce ministère au sein duquel seront regroupés tous ces secteurs pourrait ainsi attirer l'attention de tous pour l'intérêt de la communauté.

La question de la vulgarisation du cadre

Il est déploré, pendant la décennie en cours, que la diffusion ou la vulgarisation du CAH n'a pas été une priorité tant au niveau régional que national. Le prochain cadre devra corriger cette faiblesse avec des dispositions de sensibilisation à la base (communautés) qui doit s'approprier le concept.

La pression démographique et les problèmes liés aux infrastructures

Les villes, construites depuis des centaines d'années, n'ont pas été conçues pour accueillir autant de population et d'investissement économiques mais aussi socio culturelle (hôpitaux, écoles et universités, musée..etc). La pression démographique et économique ne peut pas être supportée par des infrastructures urbaines conçues pour des villes « coloniales » de petite dimension. A cela s'ajoutent les extrêmes climatiques qui généreront encore des désastres avec des magnitudes jusque la inconnus. (SREX report).

Il faut repenser les infrastructures susceptibles de délivrer les services sociaux de base pour être résilients à la fois pour la réduction des risques, la lutte contre la pauvreté et la durabilité du développement (eau, sanitation, électricité, routes, santé, éducation....)

Il faudra par ailleurs que les Etats respectent et réactualisent les schémas directeurs de l'urbanisation avec une implication de l'expertise interdisciplinaire dans la mise en place des différents ouvrages. La priorité 4 du CAH actuel mérite une attention toute particulière pour afin qu'elle soit réellement pris en compte dans tous les secteurs de développement des Etats. « **Pas de projet de développement sans analyse des risques** ».

Les problèmes liés à l'évolution de la technologie et de la science

Les deux dernières décennies ont été caractérisées par des avancées de la science et des apports technologiques, qui se caractérisent par l'émergence de nouvelles formes sociétales, de complexité croissante.

Cette complexité croissante est également la marque des régions en développement où une série de problèmes ont acquis une acuité de plus en plus grande : pauvreté, défaut d'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation, pollution, déboisement, désertification, exploitation des enfants, migrations, conflits, analphabétisme, isolement, marginalisation, déséquilibre Nord-Sud quant à la production et l'utilisation de la science et des connaissances technologiques sont

autant de facteurs d'instabilité et d'antagonismes qui menacent notre "village planétaire" selon l'expression de MacLuhan.

Il y a lieu de faire, au futur cadre, un lien solide avec les programmes de la RRC pour anticiper les futurs risques non seulement pour le climat mais pour les risques générés par le développement lui-même.

Les problèmes liés à l'instabilité politique

L'univers urbain décrit plus haut risque d'être une source d'instabilité politique créée et aggravée par l'inégalité sociale. Ceci constitue un facteur d'accumulation de risques qui peuvent porter atteinte à la stabilité des pays les plus fragiles.

Les conflits autour des ressources naturelles

Le prochain cadre devra prendre en compte les différents aspects de conflits, l'Afrique étant considérée comme prédisposée aux conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, à l'eau, conflits communautaires entre les agriculteurs et les pasteurs,

L'accessibilité à l'eau est un facteur de développement majeur et un pilier de la réduction de la pauvreté et de la résilience de communautés.

La participation ou implication des autorités locales

L'implication et la définition des responsabilités des autorités locales dans la gestion de la RRC est une question fondamentale pour le cadre post-2015.

La résilience des communautés et celles des écosystèmes sont liés.

Il y a lieu de créer autant d'attention sur la vulnérabilité humaine, l'exposition des infrastructures de base que celle dont bénéficie la forêt tropicale et les différents programmes environnementaux.

L'Impact des changements climatiques sur la sante.

L'augmentation des températures à plus de 2 degré risque de changer les conditions endémiques et épidémiques de certaines maladies. Le risque est d'autant plus grand que la forêt tropicale héberge une grande partie de la biodiversité dont des vecteurs et autres réservoir de maladies potentielles.

5. Annexes

5.1. Agenda de la 2^{ème} Session de la plateforme régionale Afrique Centrale

Heure	Sessions	Facilitateurs	Contenus
Mercredi 23 octobre 2013			
08h00-09h00	▪ Enregistrements	CEEAC	Installation des participants
• Session I d'ouverture			
09h10-09h20	▪ Mot de bienvenue	DGPR Gabon	- Mot de bienvenue.
09h20-09h30	▪ Allocution de l'UNISDR	UNISDR	- Mot du Représentant de l'UNISDR
09h30-09h40	▪ Allocution de la CEEAC	CEEAC	- Engagement de la CEEAC dans l'accompagnement des initiatives visant à réduire tout risque, à prévenir et à répondre aux catastrophes naturelles. - Cadres d'accompagnement / Réalisations en la matière dans la région
09h40-10h00	▪ Allocution d'ouverture	Ministre	- Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation de la République Gabonaise - Photo de famille
10h00-10h30	Cocktail		
10h30-11h00	Session II Introductive	CEEAC/ONUSIPC	- Présentations : Participants, facilitateurs et modérateurs (CEEAC) - Questions administratives)
			- Présentation du contexte, des objectifs et des résultats attendus (CEEAC/ONUSIPC)
			- Question méthodologique (CEEAC/ONUSIPC)
11h00-12h15	SESSION III : Changement climatique et Prévisions saisonniers	CEEAC-ONUSIPC	- Revue des recommandations du PRESAC 06 - Evaluation des prévisions saisonnières en 2012 : Travaux en commissions - Utilisation des "PREVISIONS CLIMATIQUES pour la RRC")
12h15-13h00		Météo Gabon	Prévisions saisonnières 2013 et discussions et échanges entre météo et utilisateurs des produits météo
13h00-14h30	Pause déjeuner		

Heure	Sessions	Facilitateurs	Contenus
14h30-15h30	SESSION III (suite)	CEEAC-ONUSIPC	Travaux en groupes - Propositions d' actions de Prévention en direction des Gouvernements, Services techniques, Populations exposées aux risques et en direction des Partenaires d'appui - Secteurs : environnement – transport – eau – agriculture
15h30-16h00		Groupes	Plénière et formulation des recommandations
16h00-16h15	Pause café		
16h15-17h00	SESSION III (suite)	Groupes	Plénière et formulation des recommandations
Jeudi 24 octobre 2013			
09h00-09h45	SESSION V : Changement climatique et Réduction des risques de catastrophes	PNUD/UNISDR	Le changement climatique en Afrique et l'impact sur les risques de catastrophes naturelles L'adaptation au changement climatique à travers la réduction des risques de catastrophes naturelles
09H45-10H15		FICR	Cadre Stratégique de Réduction des Risques
10H15- 10H45	-		Pause café
10H45-11H15	SESSION V (suite)	(Points Focaux Nationaux CCNUCC)	La problématique de l'Adaptation au Changement Climatique et de la RRC dans les négociations sur la CCNUCC.
11H15-12H30	SESSION VI : Mise en œuvre des instruments et des projets	(CEEAC)	Revue des recommandations de la 1 ^{ère} Plateforme sous régionale AC/RRC/ Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action régional
12H30-13H00		(Points Focaux Nationaux RRC)	Rapports des Etats sur le niveau de mise en œuvre du Plan d'Action RRC, du CAH et de son reporting
13h00-14h30	Pause déjeuner		
14H30-15H30	SESSION VI (suite)	CEEAC	Travaux en groupe : Examen des contraintes et/ou lacunes dans la mise en œuvre de la stratégie et propositions de solutions
15H30-16H00	Pause café		

Heure	Sessions	Facilitateurs	Contenus
16H00-17H00	SESSION VI (suite)	Groupes	Plénière : Restitution des travaux des groupes et formulation des recommandations
Vendredi 25 octobre 2013			
09h00-09h45	SESSION VII : Actions prospectives	CEEAC-ONUSIPC	Perspectives CAH 2 pour l'Afrique Centrale – Vision des Etats de l'Afrique Centrale sur le cadre post – 2015 – La réduction des risques urbains, actuels et émergents – Implication des autorités locales et des communautés
09H45-10H15			Travaux en groupe
10H15- 10H45	-		Pause café
10H45-11H15	SESSION VII (suite)	CEEAC	Vers une Conférence des Ministres en charge de la RRC et du CC
11H15-13H30			Elaboration et adoption des recommandations
13h00-14h30	Pause déjeuner		
14H30-15H30	SESSION VIII De clôture	CEEAC	Session VI de clôture : - Lecture et adoption des Recommandations Finales - Mot du Représentant de la CUA - Mot du Représentant de l'OMM - Mot du Représentant de l'ONUSIPC - Mot du SG de la CEEAC - Allocution de clôture du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation de la République Gabonaise
15H30-16H00	Pause café		

5.2. Liste des participants

N°	Secteurs/Noms	Pays/Organisation	Fonction	Téléphone	E-mails
	Points focaux RRC				
01	Cecilio SACRAMENTO	STP		+239 9907919 2227360	Cquaresm1@hotmail.com
02	Stanis Alphonse GANKIA	Congo		+242 055568885 069489969	stanis_gankia@yahoo.fr
03	Edmond MAKIMOUHA	Congo		+242 066646084 055749019	mak_edmond@yahoo.fr
04	TESSE MBIA Mabilo	Tchad		+235 66386089	tessemabilo@yahoo.fr / tessemabilo@gmail.com
05	TOGO Hortense	Gabon		+241 06137888 01722050	Hortense.togo@yahoo.fr
06	Francisco BIMBA	Angola		+244 923544508	franciscobimba@hotmail.com
07	Bongole Afoya Raymond	RDC		+243 817303795 9911801399	rayefo@yahoo.fr
08	NIBIGIRA Eduard	Burundi			nibigiraed@yahoo.fr
09	Jean Baptiste HATUNGIMANA	Burundi			hatungimanajb@yahoo.fr
10	Dr Jean Pierre NANA	Cameroun		+237 99961050	dr_jpnana@yahoo.fr
	Points focaux CCNUCC				
11	François MUBILAYI	RDC/ Min. Environnement		+243 998610142	francoismubilaye@yahoo.fr
12	Dr Brice IBOUANGA	Gabon		+241 06204505	brice.ibouanga@yahoo.fr
13	Blaise Freddy N'GUIMBI	Congo		+242 068855400	frednguimbi@yahoo.fr
	Points focaux Eau				
14	Kiloange Lima	STP		+239 9910211	kiloangelima@hotmail.com

15	ICITEGETSE Peggy	Burundi		+257 77223714	picitegetse4@yahoo.fr
16	Mme MASSOUNGA IVEGA	Gabon/ Min des Eaux et Forets	Chargée d'études à la DG des Ecosystèmes aquatique	+241 07141997	mayombo@ga.ibm.com
17	Nodjiban NADJYO	Tchad		+235 66256828	nodjiban@yahoo.fr
	Points focaux Agriculture				
18	Jean Marie NGATSE	Congo		+242 055566955	Ngatse.jeanmarie@yahoo.fr
19	Jose-Teofilo ESONO ASANGONO	Guinée Equatoriale		+240 222202257	Jesono2003@yahoo.fr
20	Omar Mangenda	RDC		+243 976804843	omarbanene@gmail.com
	Experts et Invités				
20	Dr Flaviane BELVAL Tonfack	Enseignement supérieur	Chercheur	+241 07294124 +237 73281463	flavianebelval@gmail.com
21	Josuane Flore TENE	FICR	Coordinatrice régionale Gestion des Catastrophes	+237 77098790	josuaneflore.tene@ifrc.org
22	Lucien SIMBA	OCHA			simba@un.org
23	Francis NAKWAFIO	OCHA		+243 992906647	nakwafio@un.org
24	Saly Sene	OCHA			senes@un.org
25	Marcel MIKALA	OCHA			mikala@un.org
26	Laurent DUFOUR	OCHA		+221 773699480 338698506	Dufour@un.org
27	IOANA CREITARU	PNUD – Genève			loana.creitaru@undp.org
28	Dr Joseph Victor HELL	Cameroun	Chercheur	+237 22222441	jvhell@yahoo.com

				77701749 99944637	jvhell@gmail.com
29	Youcef Ait CHELLOUCHE	UNISDR	Deputy	+254 720349096	savelives@gmail.com
30	Georges T. MAVONGA	OVG/Goma	Chef de Dpt Sismologie	+243 998584734	mavotulu@gmail.com
31	Jean Théodore Efolote	UNISDR	Consultant	+241 07962546	efolote@yahoo.fr
32	Dominique KUITSOUC	CEEAC	Expert en GRC	+241 04280001	Dkuitsouc61@gmail.com